

Projet éducatif et Plan de réussite



ÉCOLE PRIMAIRE LE ROSEAU

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

RÉVISION POUR 2016-2017
Novembre 2016



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Partie A = L'école et son milieu	
1. Description de l'école	9
2. Infrastructures matérielles de l'école	10
3. Caractéristiques de l'école	10
4. Caractéristiques factuelles de l'école	11
5. Caractéristiques du personnel de l'école	15
6. Caractéristiques des familles et de la communauté	17
Partie B = Les élèves	
1. Compétences en lecture, en écriture et en mathématique	18
2. Cheminement des élèves	19
2.1 Du préscolaire au primaire, à travers les cycles du primaire	19
2.2 En adaptation scolaire	20
3. Compétences sociales et comportementales	21
4. Assiduité	22
5. Motivation	23
6. Santé et bien-être	24
Partie C = La classe	
1. Gestion de classe	24
2. Pratiques pédagogiques	24
3. Devoirs et leçons	25
4. Soutien aux élèves à risque	26
Partie D = L'école	
1. Pratiques éducatives	28
1.1. Lecture	28
1.2. Écriture	28
1.3. Mathématiques	28
1.4. Règles de vie	28
1.5. Soutien aux élèves à risque	29
1.6. Activités parascolaires	29
1.7. Devoirs et leçons	29
2. Climat de l'école	28
3. Organisation scolaire	30
Partie E = Le personnel	
1. Accompagnement du nouveau personnel (notamment en rapport avec la lecture)	30
2. Développement professionnel	30
3. Mobilisation et engagement	31
4. Comité du projet éducatif	31
Partie F = Famille et communauté	
1. Communication entre les parents et l'école	32
2. Rôle parental (questionnaire aux parents)	32
3. Participation des parents à la vie de l'école	32
4. Collaboration entre l'école et la communauté	32
Partie G = Comités en place dans l'école	
Liste des comités	33
Section de l'analyse de la situation et plan de réussite	

PRÉFACE

Comme milieu d'éducation, plusieurs préoccupations et défis font partie de notre quotidien. Au cœur de ces éléments figurent en priorité la réussite des élèves et leur bien-être.

Comme les parents et le personnel ont à cœur le développement des jeunes qui leur sont confiés, nous avons développé des expertises et des outils de travail pour le plus grand bénéfice de notre clientèle.

Les personnes mandatées et toute l'équipe-école veulent offrir un milieu d'apprentissage de qualité, envisager des solutions pour les élèves qui ont des difficultés et offrir des défis à la mesure de chacun.

Nous souhaitons une relation privilégiée avec les parents des élèves de notre école. Nous avons le devoir d'agir en partenaires pour favoriser leur réussite. Nous comptons donc sur notre communauté pour offrir ce qu'il y a de mieux pour le développement des jeunes. Créer les conditions gagnantes pour faire de notre institution un milieu de vie de qualité est au cœur de nos actions.

Laissez-nous vous présenter le portrait de notre école, les valeurs et les croyances qui nous animent et les moyens que nous mettons en place pour répondre à notre mission: qualifier, instruire et socialiser.

Auparavant, nous vous livrerons quelques éléments théoriques concernant la loi entourant un projet éducatif, la mission de l'école et le rôle des intervenants.

MISSION DE L'ÉCOLE

L'école

« L'école réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, du directeur, des enseignants, des autres membres du personnel, des représentants de la communauté et de la commission scolaire ». (article 36)

« Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les mesures pour en assurer la réalisation et l'évaluation. Ces orientations et ces mesures visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement, compte tenu des besoins des élèves et des priorités de l'école, du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre ». (article 37)

Le conseil d'établissement

« Le conseil d'établissement **adopte** le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation.

Pour l'exercice de ses fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école. À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté ainsi que leur participation à la réussite scolaire des élèves ». (article 74)

L'organisme de participation des parents (OPP)

« L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant ». (article 96.2)

Le conseil d'élèves

« Le conseil d'élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite scolaire et aux activités de l'école ». (article 96.6)

La direction de l'école

« La direction de l'école assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs et, à cette fin, elle coordonne l'élaboration, la réalisation et l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école... ». (article 96.12)

CADRE LÉGAL

Le projet éducatif et la mission de l'école

« L'école a pour mission, dans le respect de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et réussir un parcours scolaire ». (article 36)

Instruire, avec une volonté réaffirmée

Parce que cette fonction primordiale a été banalisée.

Dans le contexte d'une société où les savoirs occupent déjà et occuperont toujours une place importante.

Afin de donner accès à la maîtrise de savoirs essentiels, même complexes mais d'abord élémentaires.

« L'école a une fonction irremplaçable en ce qui a trait à la transmission de la connaissance. Réaffirmer cette mission, c'est donner de l'importance au développement des activités intellectuelles et à la maîtrise des savoirs. Dans le contexte actuel de la société du savoir, la formation de l'esprit doit être une priorité pour chaque établissement ».

(MEQ, L'école tout un programme : énoncé de politique éducative, Québec, 1997, p.9)

Socialiser, pour apprendre à vivre ensemble

Parce que l'école est un agent de la cohésion sociale, dans le contexte d'une société pluraliste où les échanges culturels se multiplient. Afin de permettre l'exercice d'une citoyenneté responsable, par la transmission et le partage de valeurs communes.

« Dans une société pluraliste comme la nôtre, l'école doit être un agent de cohésion : elle doit favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité, mais aussi l'apprentissage du vivre ensemble.

Dans l'accomplissement de cette fonction, l'école doit être attentive aux préoccupations des jeunes quant au sens de la vie; elle doit promouvoir les valeurs qui fondent la démocratie et préparer les jeunes à exercer une citoyenneté responsable; elle doit aussi prévenir en son sein les risques d'expulsion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes ».

(MEQ, L'école tout un programme : énoncé de politique éducative, Québec, 1997, p.9)

Qualifier en offrant des cheminements scolaires différenciés

Parce que l'école est le tremplin pour l'insertion sociale, dans le contexte d'une société où les emplois se transforment et se raréfient.

Afin de développer l'aptitude à entreprendre et à réussir un parcours scolaire ou à maîtriser des compétences professionnelles.

Offrir, en conséquence, des cheminements scolaires différenciés.

« L'école a le devoir de rendre tous les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire ou à s'intégrer à la société par la maîtrise de compétences professionnelles.

Pour qu'elle remplisse cette mission, l'État doit définir le curriculum national de base et les établissements doivent offrir des cheminements scolaires différenciés selon les intérêts et aptitudes de chaque élève, particulièrement au-delà de l'éducation de base.

Il est temps d'accorder une attention plus soutenue à l'orientation des élèves et de réhabiliter la formation professionnelle comme voie normale de scolarisation ».

(MEQ, L'école tout un programme : énoncé de politique éducative, Québec, 1997, p.9)

DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

« Une démarche dynamique par laquelle une école, compte tenu des besoins des élèves, en concertation avec ses divers agents, s'applique à assurer un environnement éducatif favorable à l'élève, détermine ses orientations propres et se donne un plan d'action en lien avec sa mission qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier ».

Une démarche dynamique

Une école en projet éducatif réalise une démarche ou un processus de développement parce qu'elle s'engage dans un cheminement visant à réaliser progressivement une série d'actions continues dans le temps.

Le processus est cyclique et il peut s'étaler sur quelques années.

Le projet éducatif se situe dans une perspective dynamique centrée sur le cheminement du milieu qui agit dans le sens de l'amélioration de la qualité de son intervention dans le développement des élèves.

Compte tenu des besoins des élèves

L'élève est le point de convergence de tous les éléments du projet éducatif. Il crée un milieu de vie où l'élève pourra mettre à profit ses talents, accroître sa motivation, compléter avec succès les apprentissages proposés dans les programmes de formation.

Il vise l'amélioration de la réussite éducative des élèves et doit prioritairement tenir compte de leurs besoins.

En concertation avec ses divers agents

Le projet éducatif se réalise en partenariat avec les divers agents de l'école : direction, enseignants, parents, élèves, autres éducateurs et représentants de la communauté.

Il favorise l'émergence d'une authentique communauté éducative. Il se doit d'être mobilisateur et créateur de consensus.

S'appliquer à assurer un environnement éducatif favorable à l'élève

Il vise à mettre l'organisation scolaire au service des élèves. Il crée un environnement éducatif qui permet d'accorder une attention particulière à l'élève.

Il offre à l'élève des occasions de développer ses talents, ses aptitudes et de maîtriser des compétences.

Déterminer ses orientations propres

Ces orientations et les mesures visent l'application et l'enrichissement, compte tenu des besoins des élèves, des priorités de l'école, du régime pédagogique et des programmes établis par le MELS.

Les orientations sont en lien avec la mission, la philosophie éducative et les valeurs du personnel.

Se donner un plan d'action

Les orientations sont traduites en objectifs réalistes, mesurables, crédibles et exaltants pour les membres.

Pour atteindre ces objectifs, l'école se donne un plan d'action, le réalise progressivement et l'évalue périodiquement.

En lien avec la mission qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier

L'école a pour mission, dans le respect de l'égalité des chances d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à réussir un parcours scolaire.

Pour s'acquitter de cette mission, il importe de créer dans chaque école un environnement éducatif favorable à l'amélioration de la qualité des apprentissages des élèves et à la réussite éducative du plus grand nombre.

Le projet éducatif est l'élément intégrateur autour duquel se mobilisent les forces vives de l'école.

Rôle des intervenants

Le conseil d'établissement (article 74)

- Adopte, voit à sa réalisation et procède à son évaluation.
- S'assure de la participation des personnes intéressées par l'école.
- Favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école et les représentants de la communauté.

La direction de l'école (article 96.13)

- Coordonne l'élaboration, la réalisation et l'évaluation périodique du projet éducatif.
- Favorise la concertation entre les parents, les élèves et le personnel et leur participation à la vie de l'école.

Le personnel enseignant

- Participe à l'élaboration et à l'évaluation (art. 36 et 74).
- Respecte le projet éducatif (art. 22, 7e).

Les membres du personnel, les élèves et les parents

- Participent à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif (art. 36 et 74).

L'organisme de participation des parents (OPP)

- Promeut la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif (art. 96.2).

La commission scolaire

- Favorise la réalisation du projet éducatif de chaque école (art. 218).

INTRODUCTION

Ce document fait état du portrait de l'école primaire Le Roseau pour les années 2009 à 2017. Il a été mis à jour en novembre 2016 en partenariat avec le comité formé de 4 enseignantes, un spécialiste en anglais, l'orthopédagogue de l'école et la direction nouvellement en poste à l'école.

La partie **A** fournit un portrait raffiné de l'école et son milieu. Nous avons utilisé certaines informations disponibles, dont les indicateurs nationaux et certaines données de l'école.

Dans la présentation de l'école, nous décrivons ses caractéristiques physiques, les caractéristiques des élèves, la situation pédagogique, les caractéristiques du personnel, le milieu dans lequel évoluent les élèves ainsi que les caractéristiques des familles d'élèves et de la communauté.

Dans la partie **B**, on établit l'état de situation par rapport aux élèves eux-mêmes, soit la réussite scolaire, la motivation, la socialisation ainsi que l'assiduité.

Pour la partie **C**, nous nous sommes basés sur les résultats de notre sondage pour montrer les pratiques pédagogiques utilisées, l'attention qu'on porte aux élèves à risque ainsi qu'au climat de classe.

La partie **D** nous démontre que l'école joue un rôle actif quant à la réussite pour tous. De même, on fait référence aux pratiques éducatives et au climat de l'école.

La partie **E**, sur le personnel scolaire, traite du développement professionnel et de son engagement.

La partie **F**, famille et communauté. Pour cette dernière partie, nous retrouvons un portrait de la situation en ce qui a trait aux liens entre l'école, la famille et la communauté.

Finalement, la partie **G** identifie les divers comités existants.

La deuxième partie du document présente l'analyse de la situation et le plan de réussite avec des objectifs pour l'école en lien avec la convention de gestion pour l'année 2015-2016.

PORTRAIT DE L'ÉCOLE ET SON MILIEU

PARTIE A L'ÉCOLE ET SON MILIEU

1. Description de l'école

L'école Le Roseau est située à Saguenay dans l'arrondissement urbain de Chicoutimi, secteur Nord. Initialement, l'école Le Roseau était un pensionnat pour garçons, le Collège St-Luc.

Le 11 octobre 2009, l'école Le Roseau a été victime d'un incendie criminel. Durant 14 mois, le personnel et les élèves ont été relocalisés à l'ancienne école La Source au 129 rue Jacques-Cartier Est, à Chicoutimi. Une classe TSA a dû être transférée à l'école de La Pulperie de Chicoutimi en raison d'installations inadéquates pour les besoins de cette clientèle.

Auparavant, en mai 2009, suite à un partenariat école-parents-communauté, nous avons inauguré une nouvelle cour d'école comportant des aires de jeux avec des modules. Heureusement, ceux-ci ont été épargnés lors de l'incendie du 11 octobre 2009.

L'école Le Roseau a été reconstruite avec une moins grande superficie. En effet, la capacité d'accueil de locaux et d'élèves a été réduite pratiquement de la moitié. Cinq enseignants ont dû quitter vers d'autres écoles. Le 10 janvier 2011, les élèves ont emménagé dans leur nouvelle bâtisse, au 41 rue St-Benoit, à Chicoutimi-Nord.

En janvier 2011, l'école Le Roseau a pris un virage technologique en se munissant de Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

2. Infrastructures matérielles de l'école

Les locaux de l'école Le Roseau :

La nouvelle école Le Roseau a une superficie de 2791 m².

Dans l'aile A, il y a au rez-de-chaussée quatre classes adaptées et le service de garde. À l'étage, on retrouve les six classes du régulier.

Au rez-de-chaussée de l'aile B on retrouve le gymnase, la classe de maternelle, la classe multi-sensorielle ainsi que les services administratifs.

Pour ce qui est de l'aile B au premier étage, on retrouve la classe des spécialités, le laboratoire informatique, la bibliothèque, la reprographie, les locaux d'orthopédagogie et de psychologie. Des toilettes sont situées sur chaque étage.

Les classes adaptées, la maternelle et la première année sont munies d'évier. Des éviers ont été ajoutés au bout du corridor du 2^e étage pour desservir les autres classes. Toutefois, il n'y pas de cuve dans la conciergerie du 2^e étage.

3. Caractéristiques de l'école

Territoire où se trouve l'école		Indice de défavorisation	
Village	Quartier	Rang décile du IMSE	Seuil du faible revenu
---	Cap St-François	7	7
Superficie de l'école		2791 m ²	
Nombre de locaux disponibles		16	
Ratio/élèves par ordinateur		2 élèves pour 1 ordinateur : 1 laboratoire de 30 postes et en moyenne 3 à 4 ordinateurs/classe	
Rénovations apportées ou envisagées		Reconstruction de l'école suite à un incendie. Emménagement en janvier 2011	

4. Caractéristiques factuelles de l'école

La clientèle régulière de l'école Le Roseau provient majoritairement des quartiers Cap-St-François et St-Luc. Depuis la reconstruction de l'école dans l'année 2010-2011, la capacité d'accueil a été modifiée. L'école accueille maintenant 160 élèves.

L'école Le Roseau se compose d'une classe au préscolaire (maternelle 5 ans) et de six classes de la première à la sixième année. De plus, nous sommes une école désignée TSA (troubles du spectre de l'autisme).

Il y a trois classes adaptées que l'on peut identifier comme suit : sensori-moteur, émergence pré-maternelle et un groupe plus avancé de niveau première à troisième année que l'on définit comme classe source pour favoriser les intégrations en classe régulière.

Plusieurs des élèves qui fréquentent ces classes vivent l'intégration au sein des classes régulières. Ces élèves intégrés sont accompagnés pour la plupart par une équipe de techniciens en éducation spécialisée. Une orthopédagogue-conseil est disponible pour soutenir l'intégration d'élèves TSA à l'intérieur de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Afin de soutenir l'équipe des classes adaptées, l'école collabore avec la Clinique de pédopsychiatrie ainsi qu'avec le CRDI-TED (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement).

Les quartiers Cap-St-François et St-Luc étant en construction, la tendance démographique est en hausse. Le bassin d'alimentation des élèves étant supérieur à la capacité d'accueil, nous devons donc transférer des élèves dans une autre école qui est Notre-Dame-du-Rosaire. Pour l'année 2016-2017, nous prévoyons une clientèle semblable à celle de 2015-2016.

École Le Roseau
Clientèle pour 2016-2017

Locaux	Titulaires au régulier	Groupes	Quantité intégrée			Élèves		Total par degré (avec l'intégration)	Max	
			801	802	804	TED en intégration	Réguliers			"Têtes"
B-124	Catherine Gobeil	051	0	0	0	(3,33) 1	17	18	20,33	20
A-201	Lise Bédard	101	0	0	0	(3,14) 1	17	18	20,41	22
A-204	Annie Lespérance	201	0	0	0	(3,43) 1	21	22	24,43	24
A-203	Johanne Leclerc	301	0	0	0	(3,71) 0	23	23	23,00	26
A-206	Lucie Bélanger	401	0	0	0	(3,71) 2	19	21	26,42	26
A-210	Mireille Gauthier-Robert	501	0	0	0	(3,71) 2	18	20	25,42	26
A-205	Diane-Karine Tremblay	601	0	0	0	(3,71) 1	21	22	25,71	26

Total intégration ►

0

0

0

8

136

144

165,45

Locaux	Titulaires en EHDAA-TED	Groupes	En intégration	Réguliers	Total par groupe	Total EHDAA
A-105 A-106	Anne-Sophie Desforges	801	0	6	6	16
A-108	Christine Morissette	802	0	6	6	
A-103	Sylvianne Parent	803	0	4	4	

Grand total de toute l'école, incluant les EHDAA-TED ►

160

Clientèle en difficulté d'apprentissage et intégrée en classe régulière pour 2016-2017										
Services		Maternelle	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	Total	
	Dossier en orthopédagogie									
	Élèves codifiés et en intégration (précisions*)	1	1	1	0	2	2	1	8	
	Plan d'intervention élèves en classe régulière	1	3	3	5	7	5	6	30	

52 élèves ont un suivi en orthopédagogie.

42% de ces suivis sont de nature sporadique et 58% des suivis réguliers.

5% des élèves ayant une codification sont intégrés.

100% des élèves ayant une codification ont un P.I.

17% des élèves non codifiés ont un P.I.

*Précisions sur les codes de difficulté		
Codes de difficultés	Description du code	Nombre d'élèves
50	Troubles envahissants du développement	21
33	Déficience motrice	1
34	Déficience langagière	1
44	Déficience auditive	0
24	Déficience intellectuelle moyenne à sévère	0

Services complémentaires :

- Durant l'année scolaire 2015-2016, il y a eu 6 références en orthophonie et 4 élèves ont reçus des services l'an passé. Pour l'année 2016-2017, 6 références ont été faites et 4 élèves vont recevoir des services directs cette année. Les autres élèves vont recevoir du soutien indirect.
- Un service de psychologie est aussi offert. La tâche du psychologue est réservée aux classes

Service de garde pour 2016-2017 :

	Matins	Dîners	Soirs
Nombre d'élèves inscrits au service de garde = 52 réguliers et 61 sporadiques.	20 à 25	80	25 à 35
Élèves EHDAА utilisant le service de garde.	2	23	4
Pourcentage d'élèves utilisant le transport le matin	44 % = 70 élèves		
Pourcentage d'élèves utilisant le transport le midi	19 % = 30 élèves		
Pourcentage d'élèves qui marchent.	56 % = 89 élèves		

Activités parascolaires :

Activités	Fréquence	Nombre d'élèves
Ateliers de théâtre	1 fois semaine	18
Groupe de musique	1 fois / deux semaines	20
Multi-sport	3 fois/semaine	3 groupes 57
Aide individualisé	Selon la demande	tous
Badminton	Offre de la CS Novembre	25
Soccer	Offre de la CS Janvier à février	25
Mini-basket	Offre de la CS Janvier à avril	25
Cheerleading	2 fois /semaine	2 groupes pour 35 élèves
Projet Robotique	1 fois semaine À partir de février	6 élèves
Total de participants aux différentes activités		211 participants

5. Caractéristiques du personnel de l'école

Personnel de l'école	Nombre	Temps plein (5jours/semaine)	Temps partiel (- de 5 jours/semaine)	Service de l'externe	Stabilité du personnel en % pour 2016-2017
Direction	1	1			100%
Responsable d'école	1				100%
Animation VSEC	1				
Enseignants-titulaires	7	7		Service-conseil Commission	100%
Orthopédagogue (3 en classes spécialisées)	4	4			100%
Orthophonie * au besoin	1			1	
Psychologie (1 jours semaine)	1		1		
Technicien en documentation (au besoin)	1			1	%
Secrétariat	1	1			100%
Éducateur en service de garde	4	1	3		25%
Conciergerie	1	1			100%
Infirmier *(au besoin)	1			1	100%
Hygiéniste dentaire (au besoin)	1			1	100%
Technicien en éducation spécialisée	9	5	3		60%
Préposée aux personnes handicapées	1	1			100%
Total	37	19	7	4	85%

Enseignants réguliers

7 enseignants-titulaires à temps plein.

Adaptation scolaire

3 enseignants en classe adaptée à temps plein.

1 enseignant en orthopédagogie.

Spécialistes

1 en anglais 2 ½ jours/semaine.

1 en éducation physique à temps plein.

1 en musique et en arts dramatiques à 2 jours/semaine.

1 en arts plastiques à ½ journée/semaine.

Personnel professionnel

- Une infirmière du CLSC.
- Un psychologue.
- Une hygiéniste dentaire du CLSC.
- Un animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC).

(Il est à noter que le temps présence-école hebdomadaire peut varier).

Personnel de soutien

- Une secrétaire d'école à temps plein.
- 9 technicien(ne)s en éducation spécialisée.
- 1 préposée aux personnes handicapées.
- 1 technicienne en service de garde (responsable) et 3 éducateurs à temps partiel.
- 1 concierge.

Direction

- 1 directeur à temps plein.

Caractéristiques du personnel de l'école	
Type de personnel	Nombre d'années d'expérience (moyenne)
Enseignants	25 ans
Technicien(ne)s en éducation spécialisée	12 ans
Personnel de soutien	27 ans

Constat

On peut noter une grande stabilité pour les enseignants des classes régulières et le personnel de soutien.

En 2016-2017, notre équipe au niveau des services aux élèves est stable. Les membres du personnel n'ont pas changé comparativement à 2013-2014. Le nombre de personnel à temps partiel a lui aussi été beaucoup plus stable.

Cette année notre personnel des classes en adaptation scolaire (TSA) est stable. Nous avons constaté que notre rentrée scolaire a été harmonieuse pour nos élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme. Avec notre équipe expérimentée et l'accompagnement de notre orthopédagogue conseil du service TSA, nous pouvons dire que nos élèves vivent de beaux succès à tous les jours.

Depuis l'incendie d'octobre 2009, nous pouvons dire que notre école s'est définie comme une école désignée en TSA et chacun a pour mission de faire connaître et comprendre le trouble du spectre de l'autisme. Notre objectif est de vivre en harmonie et dans l'acceptation des différences.

6 Caractéristiques des familles et de la communauté

L'école Le Roseau se situe dans un secteur urbain où la majorité des familles se veulent francophones. L'économie de la communauté repose essentiellement sur les services offerts au Saguenay dont les centres commerciaux et l'industrie de l'aluminium pour ne nommer que ceux-ci.

En ce qui concerne l'indice pour notre milieu socio-économique (IMSE), l'école Le Roseau affiche 14.50 pour un rang décile de 7. Quant à l'indice du seuil de faible revenu (SFR), l'établissement rapporte 17.46 avec un rang décile de 7.

Différents services gravitent autour de l'école Le Roseau :

- La St-Vincent-de-Paul est toujours disponible pour soutenir des élèves dans le besoin. À chaque année, nous faisons une collecte de denrées pour les paniers de Noël.
- Les parents au conseil d'établissement et au sein de l'OPP participent activement à tous les projets de l'école. C'est grâce à leur implication que nous pouvons développer le sentiment d'appartenance de nos élèves à la vie de l'école.

L'école collabore de son côté en prêtant ses locaux aux différents organismes et regroupements.

PARTIE B LES ÉLÈVES

1. Compétence à la lecture, à l'écriture et en mathématique

Taux de réussite des élèves en juin 2016 Sommaire école des matières et compétences

École: LE ROSEAU
Année: 2015-2016
Genre: Masculin, Féminin

Matière	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Final
Français	93,24%	94,97%	97,07%	96,44%
<i>Lire</i>	87,03%	89,59%	91,72%	93,61%
<i>Écrire</i>	97,04%	88,14%	92,89%	92,82%
Maths	95,54%	96,56%	95,94%	96,20%
<i>Résoudre</i>	97,37%	91,09%	87,83%	88,56%
<i>Utiliser</i>	96,41%	96,09%	96,56%	97,61%
Anglais	96,22%	93,39%	94,16%	94,36%
<i>Communiquer</i>	-	97,62%	95,08%	95,62%
<i>Comprendre</i>	93,37%	86,54%	87,28%	89,37%
Taux d'absentéisme	2,83%	4,49%	5,47%	

Nous nous sommes référés aux données des tableaux Lumix de fin juin 2016 pour établir nos taux de réussite. L'école Le Roseau vise à prioriser la lecture et l'écriture. Au niveau des mathématiques, la démarche commune de résolution de problème sera encore en place dans les classes pour une quatrième année consécutive.

Plusieurs moyens ont été mis en place pour favoriser l'éveil à la lecture et l'écriture :

- Référentiel commun à tous les cycles.
- Enseignement stratégique en lecture avec l'utilisation et l'exploitation de pictogrammes harmonisés pour chacun des cycles.
- Un Club de lecture informatisé pour tous les élèves de l'école. Chaque page lue est comptabilisée pour obtenir des prix ou des privilèges.
- En maternelle, un programme détaillé et planifié de conscience phonologique est bien implanté depuis plus de 5 ans.

- Les matériels pédagogiques « Raconte-moi l'alphabet » et « Raconte-moi les sons » sont enseignés et exploités.
- CAP sur la prévention.
- Dans l'ensemble des classes régulières, nous travaillons l'animation autour des livres et l'exploitation de fiches littéraires en lien avec différents abonnements.
- Chaque classe possède une bibliothèque et/ou un présentoir qui offre différents livres sur de nombreux types de textes.
- Visites à la Bibliothèque municipale afin de vivre différentes activités de lecture, parfois guidées.
- Animation de lecture faite par une artiste.
- Visite d'une personne-ressource de la Bibliothèque municipale afin de vivre différentes activités en lecture.
- Visites d'auteurs ou d'illustrateurs grâce au programme « Culture à l'école ».
- Une période de lecture quotidienne est fixée à l'horaire de la classe.
- Une période d'une heure de bibliothèque est incluse dans l'emploi du temps de chaque groupe.
- En première année, l'enseignante a instauré le « sac à dos littéraire ». Dans ce sac à dos, on suggère aux parents plusieurs activités pour stimuler la lecture à la maison.
- En deuxième année, l'enseignante se fait prêter des volumes sous différentes thématiques pour les exploiter en classe.
- En quatrième année, les élèves participent à un « Café littéraire Jeunesse » pour parler et suggérer des lectures à leurs pairs.
- En maternelle, à partir de janvier, les parents sont sollicités pour accompagner leur enfant dans la lecture.

2. Cheminement des élèves

2.1. Du préscolaire au primaire, à travers les cycles du primaire

Afin de bien préparer la rentrée scolaire, une pré-visite a lieu en mai avec les nouveaux élèves de la maternelle et leur parent pour prendre un premier contact avec l'école. Lors de cette rencontre, le rôle des parents est présenté et un napperon « Je me prépare pour la maternelle » est remis à chacun afin d'offrir des pistes pour préparer les enfants à la maternelle. Par la même occasion, les différents intervenants scolaires ayant à travailler avec les enfants tout au long du primaire sont aussi présentés pour expliquer leur rôle et leur service (orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, psycho éducatrice, infirmière, enseignante en orthopédagogie, service de garde).

Également, une entrée progressive est offerte aux nouveaux élèves. Celle-ci consiste à recevoir les enfants par petits groupes afin de faciliter l'adaptation à la vie scolaire (plus précisément, les nouvelles personnes significatives, la vie en groupe, l'autobus, l'horaire, les règles de vie). Ce temps d'adaptation favorise la réussite de l'enfant au tout début de sa scolarisation. De plus, l'orthophoniste vient faire un dépistage des difficultés langagières afin d'intervenir le plus rapidement possible.

À la fin de la maternelle, des activités sont proposées avec l'enseignante de première année pour donner un aperçu à l'élève de ce qu'il fera l'an prochain.

Au début ou à la fin de chaque année scolaire, une rencontre est organisée avec les enseignants de chaque classe, la direction de l'école, l'orthopédagogue et

le psychologue afin de définir les besoins de chaque groupe-classe durant l'année scolaire. En juin, cette rencontre vient préciser le classement pour chacun des élèves.

À la fin de la deuxième année du deuxième cycle (4^e année), l'élève peut poursuivre une voie particulière comme le Sports-Arts-Études (SAE) s'il répond aux critères.

En deuxième année du troisième cycle (6^e année), un programme d'anglais intensif est offert aux élèves motivés à l'apprentissage de l'anglais. L'élève doit faire sa demande lors de sa cinquième année, car seulement quelques places sont disponibles.

Lors du passage du primaire vers le secondaire, plusieurs programmes s'offrent aux élèves selon leurs aptitudes et besoins :

- Le programme d'étude internationale (PEI).
- Le Sports-Arts Étude (SAE).
- Le secondaire I régulier.
- Les cheminements pour les élèves en difficulté.

Au printemps, une visite à Charles-Gravel est organisée pour les élèves de la sixième année afin de faciliter leur intégration au secondaire.

2.2. Cheminement des élèves en adaptation scolaire

Comme L'école le Roseau est une école désignée, il est important de souligner le cheminement des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Préscolaire au primaire

Le passage au préscolaire se fait dans l'école de quartier pour la majorité des élèves en adaptation scolaire. Il peut arriver que ceux-ci ne démontrent pas les habiletés nécessaires pour la maternelle; donc, ils sont inscrits directement à l'école Le Roseau.

À travers les cycles

Par la suite, lorsque l'enfant fonctionne bien dans son milieu, il sera la plupart du temps accompagné et structuré par un éducateur spécialisé. Il sera dans son milieu le plus longtemps possible. L'orthopédagogue-conseil de la Commission scolaire pourra être appelée à venir supporter les enseignants et les intervenants des différents milieux accueillant un élève ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Ensuite, lorsqu'il devient impossible pour l'enfant de fonctionner dans son école de quartier, l'école désignée l'accueillera au sein de son équipe. Dans la mesure du possible, le jeune continuera de vivre des intégrations dans une classe régulière, toujours avec un éducateur attitré.

Puis, si l'enfant n'est pas disponible pour l'intégration, il demeurera dans la classe adaptée où il vivra des activités d'apprentissages correspondant à son niveau scolaire.

Primaire au secondaire

Le passage du primaire au secondaire pour un élève TSA se fera différemment des élèves réguliers. Lorsque celui-ci aura atteint ses 12 ans, l'équipe se penchera pour évaluer le service qui correspondra le mieux à ses besoins.

3. Compétences sociales et comportementales

L'école peut compter sur l'aide d'intervenants du CLSC dans différents programmes travaillant les habiletés sociales comme « Mon corps c'est mon corps » en quatrième année, « Harmonisons nos rapports » en cinquième année et « L'éducation à la sexualité » en sixième année. Le programme Gang de choix est aussi offert aux élèves de 6^e année. Les ateliers amènent les élèves à réfléchir sur différents thèmes et met l'emphase sur la possibilité de faire de bons choix. L'enseignante de la classe et la psycho-éducatrice présentent les ateliers aux élèves.

Puisque l'école Le Roseau est école désignée TSA, nous offrons plusieurs activités de sensibilisation aux élèves sous le thème « On est là pour TEDER ». Une éducatrice spécialisée vient présenter la clientèle adaptée aux élèves du régulier afin de mieux comprendre les différents comportements des ces jeunes.

Particulièrement pour les élèves des classes adaptées, des mises en situation et des démarches visuelles sont vécues pour enseigner les habiletés sociales permettant ainsi aux élèves d'identifier et de réagir selon différentes émotions.

4. Assiduité

Le taux d'absentéisme des élèves en 2015-2016

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Taux d'absentéisme	2,83%	4,49%	5,47%	

Constats:

- Le taux d'absentéisme général est en augmentation à l'étape 3.

5. Motivation

La motivation des élèves au primaire (2011-2012)			
Aimes-tu l'école?	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Beaucoup	67%	13%	24%
Aime	29%	79%	70%
N'aime pas	5%	4%	6%
N'aime pas du tout	0	4%	0%
Quelle est ta motivation?	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
L'enseignante	33%	25%	0%
Les matières scolaires	0%	0%	12%
Les spécialités	52%	71%	88%
Le parascolaire	14%	4%	0%
Importance des bonnes notes	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Pas important	5%	0%	0%
Important	14%	4%	6%
Assez important	10%	13%	12%
Très important	71%	83%	82%

Constats:

Au premier cycle, la lecture de ce tableau nous indique que la majorité des élèves **aiment beaucoup** l'école (67%). Il est **très important** pour eux d'avoir de bonnes notes (70%).

Au deuxième cycle, les observations nous démontrent que les jeunes **aiment** l'école (79%). Il est également **très important pour eux** d'avoir de bonnes notes (83%).

Au troisième cycle, le tableau nous prouve encore une fois que les jeunes à l'école Le Roseau **aiment** l'école (70%). Finalement, les enfants trouvent encore **très important** d'avoir de bons résultats en 5^e et 6^e année (82%).

Compte tenu de la complexité du questionnaire, on note que les 25 élèves des classes adaptées n'ont pas su répondre adéquatement.

Depuis 2012, les heures en arts plastiques ont été augmentées dans les trois cycles. Un projet motivateur a aussi été ajouté à la formation des jeunes.

6. Santé et bien-être

La santé et le bien être est une préoccupation quotidienne de notre milieu de vie.
Nous participons à :

- Collation santé
- Dribblons et sautons en cœur
- Randonnée pédestre
- Le plaisir de grandir (3ième cycle)
- Le mois de la nutrition
- Dégustation de nouveaux aliments
- Le défi Pierre Lavoie
- Hygiéniste dentaire
- Harmonisons nos rapports

PARTIE C LA CLASSE

1. Gestion de classe

Un questionnaire sur le fonctionnement et les règles de vie de la classe a été distribué à tous les élèves (réguliers et TSA de haut niveau) de l'école. Pour ce qui est des élèves TSA, des classes en émergence et sensori-moteur, ils n'ont pas répondu aux questionnaires.

Suite à ce questionnaire, certains constats ont été dégagés.

Constat :

- En analysant nos résultats concernant la gestion des règles de vie à l'intérieur des classes, nous en concluons que les élèves comprennent bien les règles mais ne les appliquent pas toujours adéquatement.
- Toutefois, étant donné les particularités de la clientèle TSA, nous sommes conscients que pour eux l'application et la compréhension des règles sont plus difficiles.
- Chaque enseignant(e) utilise un système positif d'émulation afin que les élèves donnent le meilleur d'eux-mêmes.

2. Pratiques pédagogiques

Les pratiques éducatives de chaque classe sont diversifiées et harmonisées pour toute l'école :

- Démarche de résolution de problèmes en mathématique.
- Enseignement explicite des stratégies en lecture.
- Application d'un code d'autocorrection et d'une démarche d'analyse.

Les enseignants de l'école utilisent différentes approches pédagogiques pour faire avancer les élèves dans leur cheminement scolaire. L'apprentissage coopératif et par projets, les intelligences multiples, l'application du potentiel intellectuel et la gestion-classe participative sont nos moyens-clefs pour une approche basée sur la différenciation pédagogique.

3. Devoirs et leçons

Chaque classe a un plan de travail ou un agenda. Nous offrons un service d'aide aux devoirs sur les heures scolaires pour les élèves qui ont des besoins ou à la demande du titulaire.

Premier cycle

Première année :

- Apprentissage des lettres, des syllabes et de l'alphabet.
- Mots de vocabulaire.
- Porte-mots.
- Lecture.
- Apprentissage des nombres.
- Écrire des phrases simples.
- Jeux d'additions et de soustractions.

Deuxième année :

- 15 minutes de lecture.
- mots de vocabulaire.
- Jeux de 0 à 18 additions et soustractions.
- Nombres mêlés jusqu'à 1000.
- Lundi : Écrire les mots de vocabulaire.
- Mardi : Composer deux phrases avec leurs mots de vocabulaire.
- Mercredi : Feuille de français ou de mathématiques.
- Jeudi : Dictée de mots et de nombres donnée par les parents.

Deuxième cycle

Troisième année :

- 15 minutes de lecture.
- mots de vocabulaire.
- Conjugaison.
- Révision des jeux d'additions et de soustractions en début d'année puis changement aux multiplications et aux divisions.
- Feuille de français ou mathématiques (parfois).
- Au besoin, étude en Univers social ou en Sciences.

Quatrième année

- 10 minutes de lecture.
- mots de vocabulaire.
- Conjugaison.
- Jeux de multiplications et de divisions.
- Feuille de français ou de mathématiques.
- Au besoin, étude en Univers social ou en Sciences.

Troisième cycle

Cinquième année :

- Lecture.
- Mots de vocabulaire.
- Conjugaison.
- Grammaire à étudier.
- Jeux de multiplications et de divisions.
- Feuille de français et de mathématiques.
- Au besoin, étude en Univers social ou en Sciences.

Sixième année :

- Lecture.
- Mots de vocabulaire.
- Conjugaison.
- Grammaire à étudier.
- Jeux de multiplications et de divisions.
- Feuille de français et de mathématiques.
- Au besoin, étude en Univers social ou en Sciences.

Concernant les élèves TSA intégrés ou non dans les classes régulières, les devoirs et les leçons sont donnés selon leur disponibilité.

4. Soutien aux élèves à risque

Chaque classe bénéficie du soutien de l'orthopédagogue selon les besoins. Un horaire fixe est établi. Toutefois, les périodes sont utilisées de différentes façons.

Au préscolaire, le travail fait est davantage d'ordre préventif. En collaboration avec l'enseignante, l'orthopédagogue intervient deux heures par semaine au niveau de la conscience de l'écrit, de la conscience phonologique et de la coopération à l'intérieur du groupe.

Au premier cycle, cinq heures et demie d'aide sont prévues, réparties selon les deux classes. L'orthopédagogue travaille la conscience phonologique, la grapho-phonétique, l'imprégnation syllabique, consolide des sons et évalue les élèves au besoin. La

structure de phrases, l'écriture de mots, la structure d'un récit et la calligraphie sont développées conjointement.

Un travail au niveau des mathématiques est également fait. L'apprentissage du nombre et la numération sont des notions travaillées. L'évaluation selon *Lyons* est un moyen utilisé pour établir l'étape de développement.

Au deuxième cycle, des outils qui favorisent le transfert des apprentissages ont été bâtis et utilisés en classe. L'enseignement explicite des stratégies en lecture avec un visuel commun est exploité. L'analyse grammaticale se fait à l'aide « PAVO ». Aussi, l'utilisation du dictionnaire « Euréka » est disponible pour les élèves en difficulté, tout comme les images du récit en 3D. L'imprégnation syllabique et les révisions de sons se font en petits groupes. En mathématiques, la numération et la résolution de problèmes sont travaillées. Pour des troubles plus spécifiques, l'utilisation des aides technologiques peut être envisagée comme stratégie compensatoire. Les heures déterminées par ce cycle se font au niveau du groupe classe ou en sous-groupes selon les besoins.

Au troisième cycle, l'enseignante et l'orthopédagogue travaillent à différencier les apprentissages et les évaluations en français et en mathématiques. L'aide apportée se concrétise par des rencontres régulières afin de planifier et d'organiser différentes mesures (adaptation et/ou modification des exigences du programme en faisant du travail en sous-groupes pour consolider des apprentissages au cycle inférieur). Tout cela favorise la réussite de l'ensemble les élèves.

La plupart des enseignants s'inscrivent dans des formations pour être à jour dans leur pratique, donc mieux intervenir face aux différentes problématiques de leurs élèves.

PARTIE D L'ÉCOLE

1. Pratiques éducatives

1.1. Lecture

Au niveau de l'école, nous avons un Club de lecture. De plus, l'horaire de l'orthopédagogue permet un plus grand nombre d'interventions au premier cycle, afin de s'assurer d'un meilleur soutien à nos lecteurs débutants.

Un réaménagement complet de la bibliothèque de l'école a été fait (ameublement, livres neufs et décoration) pour donner un meilleur goût de la lecture. Des auteurs et des illustrateurs sont venus visiter les jeunes de l'école afin de mousser l'intérêt de la lecture et le plaisir de lire.

Nous avons un lieu de rassemblement aménagé et décoré qui suscite l'intérêt à la lecture. De plus, celui-ci est muni d'un présentoir et d'une télévision qui met en valeur les nouveautés et les événements littéraires.

Dernièrement, l'ensemble des enseignants ont eu une mise à jour sur les critères d'évaluation en lecture.

1.2. Écriture

Un canevas de base d'analyse grammaticale est utilisé pour travailler la classe des mots. L'équipe-école a aussi uniformisé son code d'autocorrection avec l'accompagnement d'une conseillère pédagogique de la Commission scolaire. Une mise à niveau des enseignants a été faite face à l'évaluation de certains critères d'évaluation. Les régularités orthographiques sont enseignées et travaillées régulièrement en classe. Des situations d'écriture signifiantes sont faites dans toutes les classes. Les enseignants tiennent toujours compte des difficultés particulières de certains élèves.

1.3. Mathématiques

Des rencontres avec l'orthopédagogue sont ciblées pour planifier des mesures de différenciation. Celles-ci sont animées conjointement avec les enseignants pour venir supporter les SAÉ. Beaucoup d'activités sur les tables (+-x /) sont effectuées dans chacune des classes. Le « Jogging mathématique » est pratiqué dans la classe de 6^e année.

Des situations de manipulation sont exploitées afin d'aider les jeunes à mieux comprendre les mathématiques.

L'équipe école, en collaboration avec un conseiller pédagogique de la commission scolaire, a uniformisé ses méthodes de résolutions de problèmes. Aussi, une planification d'évaluation progressive a été faite de la 1^e à la 6^e année et ce, en vue de faciliter la passation des épreuves ministérielles.

Modélisation de situation problèmes dans plusieurs classes.

1.4. Règles de vie

Un document officiel est distribué à chaque enfant sur les règles de vie de l'école Le Roseau au début de l'année scolaire. L'enfant doit en prendre connaissance avec ses parents et le signer conjointement. Un système d'alarme a été instauré en 2012-2013 pour supporter la gestion des règles de vie et d'informer les parents sur les faits et gestes de leurs enfants. Ce système a été révisé en 2015-2016 afin d'assurer un lien cohérent avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Des activités privilégiées ont été instaurées pour encourager les élèves à respecter les règles du code de vie et célébrer les bons comportements.

1.5. Soutien aux élèves à risque

Étant donné que l'école Le Roseau est désignée TSA, plusieurs de nos services sont orientés afin de réaliser l'intégration en classe régulière de cette clientèle.

Effectivement, une équipe multidisciplinaire se concerta et travaille pour chacun de ses élèves afin d'élaborer différents moyens et outils afin de favoriser la réussite de cette inclusion. On parle ici de plan d'intervention (PI), d'horaire, de rencontres avec différents spécialistes et organismes, de soutien en classe, de T.E.S et de formation continue aux enseignants de l'école.

L'école bénéficie d'un psychologue, à raison de deux journées par semaine et d'un orthopédagogue à temps plein. Ceux-ci organisent et planifient avec les enseignants diverses interventions ou évaluations afin de faire un dépistage précoce des difficultés (CAP). Les intervenants travaillent individuellement, en petits groupes et dans le groupe-classe.

De plus, l'école utilise les « Services-conseil Commission » au besoin. Notre clientèle a accès aux services d'orthophonie et d'ergothérapie offerts par la Commission scolaire. Un comité EHDAA est formé afin de s'assurer que les élèves à risque reçoivent les services adéquats.

1.6. Activités parascolaires

Plusieurs activités parascolaires sont vécues à l'intérieur des murs de l'école :

- Voir liste dans la partie A page 15 du présent document.

Les élèves participants sont emballés de vivre ces activités qui permettent leur épanouissement personnel.

1.7. Devoirs et leçons

Des ateliers d'aide aux devoirs et leçons sont offerts aux élèves. Ces ateliers se tiennent pendant les heures scolaires au besoin. Les élèves sont supervisés par un adulte qualifié et compétent.

2. Climat d'école

Suite au sondage, il s'en dégage que le climat de l'école est très bien. Une belle complicité s'est installée auprès du personnel. Soucieux de travailler dans un milieu dynamique et stimulant, le personnel s'investit régulièrement dans différents projets. Les élèves sont respectés et sont vraiment au centre des préoccupations du personnel. Un bon climat crée une disposition favorable aux apprentissages scolaires et sociaux. Il est connu qu'un bon climat favorise la réussite des élèves et leur adaptation sociale, mais l'inverse est aussi vrai.

Chez les élèves TSA, on remarque que les consignes ne sont pas aussi bien comprises que les élèves du régulier et cela est dû aux particularités spécifiques de cette clientèle.

3. Organisation scolaire

Voir tableau de la clientèle dans la partie A.

PARTIE E LE PERSONNEL

1. Accompagnement du nouveau personnel

Il n'y a pas de politique établie pour l'accueil et l'accompagnement du nouveau personnel. Cependant, une attention particulière est accordée au nouveau personnel, de façon à ce qu'il se sente rapidement à l'aise avec l'équipe-école. C'est aussi une priorité de la direction d'accueillir toute personne qui désire la rencontrer et de valoriser le travail du personnel.

2. Développement professionnel

De nombreuses formations disciplinaires et autres sont offertes aux enseignants et au personnel de l'école. Une conseillère pédagogique affectée à l'école.

Il y a aussi un intérêt particulier pour les formations offertes. Voici un exemple des formations que nous avons reçues :

- Formation des maîtres-associés à l'UQAC;
- Formation sur les TSA;
- Formation avec Dre. Bernier;
- Accompagnement par service-conseil TSA;
- Enseignement sur les stratégies de lecture et d'écriture;
- C.P.I.;
- Tableau blanc interactif (TBI);
- Formation en lien avec les besoins de la clientèle (dysphasie, déficience auditive, TSA, psychopathologie, troubles de comportement, TDAH...);
- Planification des SAÉ;
- Aides technologiques;
- Teacch et pec's;

- Ipad TSA;
- MiniMind Master;
- Harmonisation des pratiques (écriture, lecture et mathématiques);
- Lecture sous toutes ses coutures;
- Accompagnement pédagogique par cycle;
- Liste orthographique;
- Les dictées d'apprentissage.

3. Mobilisation et engagement

Le taux d'implication du personnel, dans les activités de développement professionnel liées à l'enseignement et aux apprentissages, est très élevé. Nous retrouvons plusieurs comités démontrant l'engagement et le grand intérêt de l'équipe-école.

Le taux de stabilité du personnel enseignant est élevé dans notre école, ce qui permet au personnel d'être plus engagé et ceux-ci adhère plus aux objectifs poursuivis par l'école.

4. Comité pédagogique

Les caractéristiques du comité pédagogique

Nom des membres	Disciplines enseignées (si applicable)	Fonction des membres (nombre)								Nouveaux Membres Pour 2015-2016	
		Direction		Enseignants	Professionnels et soutien	Élèves	Parents	Communauté	Oui	Non	
		École	Adjointe								
Annie Gaudreault		X									
Richard Boivin	Orthopédagogue			X							
Maxime Desrosiers				X							
Diane-Karine Tremblay				X					X		
Lucie Bélanger				X							
Lise Bédard				X							
Anne-Sophie Desforges				X							
TOTAL : 6 membres		1	---	4	1	---	1	---	3	---	

PARTIE F FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

1. Communications entre les parents et l'école

Les enseignantes remettent une communication écrite aux parents avant le 15 octobre, trois bulletins.

Pour les élèves en difficulté tel que prescrit par la loi, des informations sont transmises une fois par mois, soient par téléphone, par messages dans l'agenda, par des feuilles de route. Lorsque survient une situation particulière, il peut arriver que la direction se joigne à l'enseignant pour rencontrer le parent.

À l'école Le Roseau, nous avons un conseil d'établissement composé de 10 membres. Il est formé de parents, d'enseignants et de membres du personnel de l'école. Ces membres doivent approuver différents dossiers tel que stipulés dans la loi de l'instruction publique.

2. Rôle parental (questionnaire aux parents)

En règle générale, la collaboration est efficace entre les parents et l'école.

3. Participation des parents à la vie de l'école

Lorsqu'ils sont invités à le faire, les parents n'hésitent pas à s'impliquer sur différents projets. En dépit du fait qu'ils ne soient pas très nombreux à le faire, ceux-ci sont très actifs. Les parents accompagnent les groupes lors des sorties et animent différentes activités en classe.

4. Collaboration entre l'école et la communauté

Plusieurs organismes gravitent autour de notre école :

- CRÉPAS;
- Le CLSC avec l'infirmière, l'hygiéniste dentaire, la travailleuse sociale;
- Le Club Optimiste;
- La St-Vincent-de-Paul;
- L'Arbre du Partage;
- Ville de Saguenay;
- Le Centre du Lac-Pouce;
- CRDI-TED;
- CRDP;
- CSSS et CLSC;
- Centre Jeunesse.

PARTIE G COMITÉS EN PLACE DANS L'ÉCOLE

Conseil d'établissement

Ce comité, très bien représenté dans une école de 160 élèves, est formé de :

- 5 membres du personnel (3 enseignant(e)s, 1 personnel de soutien et 1 au service de garde).
- 5 parents.
- La direction.

L'organisme de participation des parents (OPP)

Pour une deuxième année consécutive, l'organisme de participation des parents est très actif et nous réalisons ensemble de belles activités. Les parents impliqués amènent de la vie dans notre école. Pour l'année 2015-2016, ils ont organisé plusieurs activités telles qu'une fête d'Halloween, un brunch de Noël, un spectacle du printemps et différents décors pour embellir l'entrée de l'école.

Comité des mesures d'urgence

Suite de la formation CPI (Intervention non-violente en situation de crise) suivie par tout le personnel et dont le rôle est de se rendre disponible lors de situations de crise demandant une intervention particulière. Ce comité est formé de personnes qui peuvent se rendre disponibles plus facilement au besoin : la direction, l'orthopédagogue, le psychologue un enseignant et un TES.

Normes et modalités d'évaluation

Formé par la direction et un enseignant de chacun des cycles, ce comité s'occupe de mettre à jour des informations en rapport avec l'évaluation : dates des visites de parents et des bulletins, compétences évaluées.

Comité pédagogique

Ce comité voit à valoriser la lecture et l'écriture en uniformisant les stratégies et les pratiques afin d'augmenter la réussite des élèves.

Ce comité est formé de la direction, de cinq enseignants, de l'orthopédagogue et du conseiller pédagogique. Le comité voit aussi à la réalisation du projet éducatif et du plan de réussite et assure la mise en place de projet dynamique au sein de l'école. Tous les membres du comité sont présents à la mise à jour du projet éducatif de l'école et du plan de réussite.

Comité social

Ce comité voit à l'organisation d'activités sociales à différents moments de l'année. Trois groupes de personnes se partagent l'organisation de différentes activités : au début de l'année, à Noël et à la fin de l'année scolaire.

Comité EHDA

Ce comité est formé de la direction et de trois enseignants qui se réunissent pour établir et évaluer les besoins au niveau des services auprès des élèves à risque.

Comité du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Ce comité est formé de la direction, de trois enseignants et de l'orthopédagogue. Il assure les suivis face aux plaintes et révisé les pratiques en place. Ceci permet d'harmoniser les pratiques qui touchent à la discipline et au traitement des incidents.

Comité des civilités

Un comité est formé de deux personnes qui s'occupent des événements particuliers (anniversaires, naissances, mariages, décès, maladies, activités sociales, etc.).

* * * * *

**ANALYSE DE LA SITUATION-
Forces et vulnérabilités**

**Identification des forces et des vulnérabilités.
École Le Roseau 2016-2017**

Forces	Vulnérabilités
<ul style="list-style-type: none">• École désignée offrant un bon encadrement et de la formation à tous les membres du personnel;• Ouverture aux autres (L'intégration des élèves en classe adaptée dans l'école et dans les classes régulières);• Uniformité dans les pratiques de l'enseignement explicite des stratégies en lecture;• Climat école (la relation entre les membres du personnel;• Stabilité du personnel enseignant dans les classes aux réguliers et du personnel de soutien;• Service de garde dynamique et bien structuré;	<ul style="list-style-type: none">• Valoriser la lecture et l'écriture à tous les niveaux• Assurer l'harmonisation des pratiques au niveau de la discipline et le traitement des plaintes• Faire connaître et mieux comprendre les particularités de la clientèle (TSA);• Poursuite des projets pour développer l'engagement et l'appartenance à l'école;

**PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE LE ROSEAU
2016-2017**

Orientations (valeurs)	BUTS Convention partenariat	Planification stratégique Commission scolaire	Objectifs
<p>Appartenance à l'école</p> <p>Milieu respectueux et sécuritaire</p> <p>Savoir écrire et savoir lire</p> <p>Résoudre des situations de problèmes</p>	<p>But 4 Amélioration de l'environnement</p> <p>But 2 Amélioration du français</p> <p>But 3 Amélioration de la réussite</p> <p>But 1 Augmentation de la diplomation</p> <p>But 3 Amélioration de la réussite</p>	<p>Axe 1.5</p> <p>Axe 1.4</p> <p>Axe 2.4</p> <p>Axe 3.1</p> <p>Axe 1.4</p>	<p>Que tous les élèves participent à des projets qui valorisent la lecture</p> <p>Appliquer de façon cohérente le code de vie et le système d'alarme pour tous les élèves dans toutes les classes.</p> <p>Favoriser le travail en cycle ou inter-cycles</p> <p>Que tous les élèves puissent utiliser un code d'autocorrection commun en français écrit.</p> <p>Que tous les élèves appliquent rigoureusement le code d'autocorrection dans toutes les situations d'écriture.</p> <p>Que tous les élèves puissent utiliser une démarche de résolution de problèmes.</p> <p>Que tous les élèves appliquent rigoureusement la démarche dans toutes les situations de résolution de problème.</p> <p>Poursuivre l'enseignement stratégique</p>

PLAN DE RÉUSSITE 2016-2017

BUT 4 : Amélioration de l'environnement

OBJECTIF 1 et 2 : Améliorer la constance et la rigueur dans l'application des règles de vie en utilisant le même code de vie dans 100% des classes et dans l'école.

Avoir un Milieu respectueux et sécuritaire pour tous les élèves et faire connaître les particularités et les besoins des élèves TSA

CE QUI EST ACQUIS ET À CONSERVER	CE QUI EST À DÉVELOPPER OU À IMPLANTER	MOYENS RETENUS
<ul style="list-style-type: none"> -Cohérence avec le code de vie -présentation du code de vie et des règles -système pour faciliter le traitement des plaintes -Plan de lutte contre l'intimidation et la violence -site internet de l'école pour assurer une bonne communication 	<ul style="list-style-type: none"> -Revoir avec les élèves de chaque classe les règles de vie et valoriser l'importance de dénoncer en utilisant le formulaire pour compléter une plainte. -Remettre à tous les parents le résumé des règles de vie (plus de rigueur dans nos interventions) Placer la description des comportements attendus à différents endroits dans l'école (ex : toilette, rang, service de garde, au gymnase etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> -rencontre du comité pour réviser le code de vie. -Ateliers à partir de la trousse d'animation, -Activités privilèges à différents moments pendant l'année en lien avec le système d'alarme. Le but étant de valoriser les bons comportements -Nommer les comportements attendus

But 2 Amélioration du français

But 3 Amélioration de la réussite

Objectif 3 et 4 : Maintenir à 91% le taux de réussite en lecture et en écriture aux 1^{er} et 2^e cycles et de 85% au 3^e cycle et plus précisément, augmenter les résultats en écriture chez les élèves du troisième cycle.

Augmenter les résultats en mathématiques à la compétence résoudre des situations problèmes chez les élèves du troisième cycle.

CE QUI EST ACQUIS ET À CONSERVER	CE QUI EST À DÉVELOPPER OU À IMPLANTER	MOYENS RETENUS
<p>En Français et en Mathématique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser le travail d'équipe et les échanges entre les cycles -Poursuivre l'enseignement explicite des stratégies en écriture (modélisation) -poursuivre les expérimentations pour assurer un changement dans nos pratiques (enseignement explicite en lecture et écriture) -poursuivre l'utilisation des outils communs pour l'ensemble de l'équipe-école (mise à niveau pour les nouveaux membres du personnel) 	<ul style="list-style-type: none"> -Implanter un code pour la correction en écriture afin d'assurer la cohérence à chaque cycle. (PAVO) -Offrir de la formation en écriture par les services éducatifs (implication de la CP) --Organiser des rencontres de cycle avec accompagnement du CP pour assurer la mise en œuvre des projets. -Mettre en place un comité pédagogique pour discuter des questions telles que l'enseignement explicite, la mise en place du code d'écriture, code d'analyse ou autres sujets pédagogiques. -Travailler les stratégies reliées à la lecture et à l'écriture et au mathématiques -utiliser le processus commun pour la résolution de problèmes en mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> -poursuivre la mise en place du code pour l'analyse en écriture -poursuivre l'application du code pour la correction en écriture afin d'assurer la cohérence à chaque cycle. --offrir de la formation en écriture et en mathématique par les services éducatifs (implication de la CP) -former un comité pédagogique pour l'amélioration de la lecture et de l'écriture -promotion de l'enseignement explicite en écriture et en lecture pour travailler le jugement critique -permettre les rencontres de cycle avec libération pour la mise en œuvre du plan de réussite -faire la mise à jour régulièrement du site internet pour l'école

PLAN DE RÉUSSITE 2016-2017

But 4 Amélioration de l'environnement

Objectif 1 Améliorer la constance et la rigueur dans l'application des règles de vie en utilisant le même code de vie dans 100% des classes et dans l'école.

Moyen 1 :

Appliquer un code de vie simple et efficace.

		Intervenants	Responsables	Échéanciers (Fréquence, durée et dates)	Indicateurs et outils			
					Cheminement	Suivi et mesure	Résultats	
Étapes de la mise en œuvre du moyen	1	Poursuite du comité	Membres du comité	Direction	Août, journées pédagogiques et autres rencontres	Nombre de personnes présentes à la réunion	3	3
	2	Application du système d'alarme et du traitement des plaintes tout au long de l'année	Personnel de l'école	Direction	Année 2016-17	Modification du système d'alarme et remettre aux parents les explications et un modèle	Assemblée générale de parents et note à la maison	
	3	Réinvestissement des règles de vie	Personnel de l'école	Direction	Année 2016-17	Suivi aux réunions du mois	10 rencontres	
	4	Application du plan de lutte contre l'intimidation	Personnel de l'école	Direction	Année 2016-17	Suivi aux réunions du mois	10 réunions	
	5	Retour et bilan	Personnel de l'école	Direction	Juin 2017	Tout le personnel	Rencontre fin d'année	
Conditions de réalisation		Poursuivre les rencontres du comité						
Conditions administratives		Matériel pour la conception Libération des enseignants qui participent au comité selon les besoins						

PLAN DE RÉUSSITE 2016-2017

But 2 Amélioration du français

But 3 Amélioration de la réussite

Objectif 3 : tenir à 91% le taux de réussite en écriture au 1^{er} et 2^e cycle et de 85% au 3^e cycles et plus précisément, augmenter les résultats en écriture chez les élèves du troisième cycle.

Moyen 1 :

Uniformiser le code de correction et d'analyse en écriture pour tous les cycles.

		Intervenants	Responsables	Échéanciers (Fréquence, durée et dates)	Indicateurs et outils			
					Cheminement	Suivi et mesure	Résultats	
Étapes de la mise en œuvre du moyen	1	Poursuivre l'application du modèle dans les classes	Enseignantes	Direction	Année 2016-2017	Nombre de Classes qui appliquent le modèle (8)	6 Classes	
	2	Mises à jour sur les critères d'évaluation avec la CP	Enseignantes, C.P.	Direction	Rencontre cycle année 2016-2017	Nombre de personnes présentes (8)	6 titulaires et orthopédagogue	
	3	Travailler les régularités orthographiques dans les classes	Enseignantes, orthopédagogue	Direction	Année 2016-17	Nombres d'ateliers dans les classes	6	
Conditions de réalisation		Présence du conseiller pédagogique Rencontre par cycle 2016-2017						
Conditions administratives		Matériel pour la conception. Libération des enseignants pour les rencontres de cycle et le comité lecture						

PLAN DE RÉUSSITE 2016-2017

But 3 Amélioration de la réussite

Objectif 4 : maintenir les taux de réussite en mathématiques à la compétence résoudre des situations problèmes chez les élèves à tous les cycles.

Moyen 1: Appliquer une démarche commune de résolution de problèmes.
Préparer un programme de SAE par cycle

		Intervenants	Responsables	Échéanciers (Fréquence, durée et dates)	Indicateurs et outils			
					Cheminement	Suivi et mesure	Résultats	
	1	Retour sur les étapes du modèle pédagogique pour la résolution de problèmes	Orthopédagogue.	Direction	Septembre- octobre 2017 en petite équipe	Nombre de personnes présentes	2 enseignant es par cycle	
	2	Suivi à l'application du modèle pédagogique pour la résolution de problèmes	Enseignantes, orthopédagogue,	Direction	Année 2016-17	Nombre de personnes présentes	2 enseignant es par cycle	
	3	Pratique de la démarche officielle de résolution de problèmes	Les responsables de la démarche	Direction	Année 2016-17	Démarche	2 enseignant es par cycle	
	4	Application de la démarche en classe	Toutes les enseignantes	Direction	Année 2016-17	Nombre de classes où la démarche est appliquée	2 enseignant es par cycle	
	5	Programmation SAE (situations d'apprentissage et d'évaluation) de la 1re à la 6 ^e	Enseignantes, orthopédagogue,	Direction	Année 2016-17	Nombre de personnes présentes	2 enseignant es par cycle	
Conditions de réalisation		Accompagnement du conseiller pédagogique						
Conditions administratives		Matériel pour la conception. Libération des enseignants par cycle						